



Centre National de Gestion  
des Praticiens Hospitaliers  
et des Personnels de Direction de  
la Fonction Publique Hospitalière

## ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS STATUTAIRES<sup>1</sup> (PH) - EN PEDIATRIE -

---

<sup>1</sup> Praticiens hospitaliers statutaires = praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel titulaires et en période probatoire

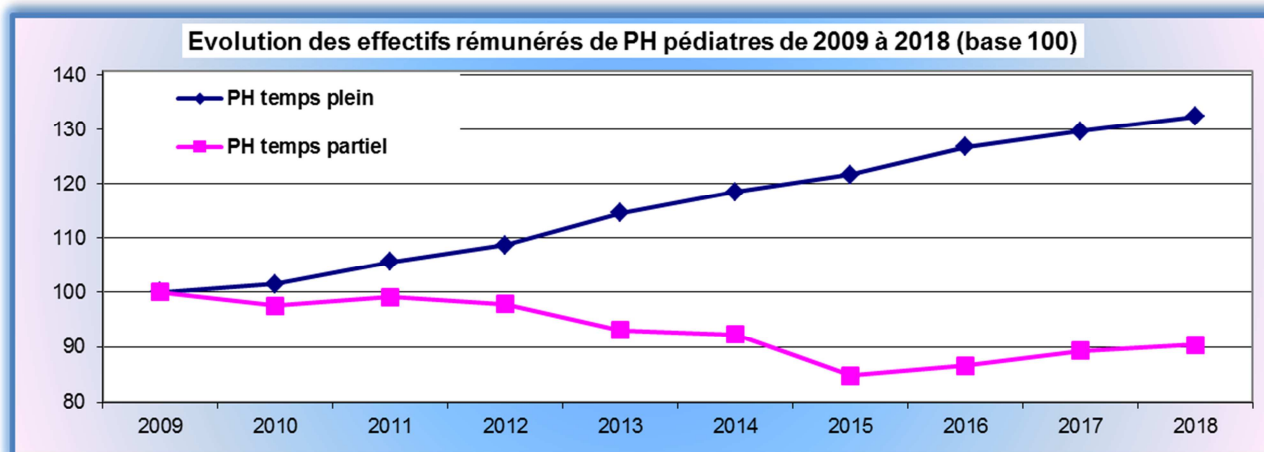
Au 1er janvier 2018, le Centre National de Gestion dénombre 2 586 praticiens hospitaliers (PH) pédiatres en exercice.

Sur la période, l'effectif des pédiatres PH temps plein est passé de 1 699 PH à 2 249 PH, soit 32,4 % d'augmentation. L'effectif des PH temps partiel, quant à lui, continue de décroître, en passant de 373 à 337 sur cette même période, soit une baisse de 9,7 %.

**Evolution des effectifs rémunérés de PH en Pédiatrie par statut depuis 2009 (source : CNG-SIGMED)**

STATUT	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Evolution 2009-2018		Evolution moyenne annuelle
											En effectif	En %	(en %)
PH temps plein	1 699	1 726	1 794	1 847	1 948	2 014	2 068	2 155	2 204	2 249	550	32,4	3,2
PH temps partiel	373	364	370	365	347	344	316	323	333	337	-36	-9,7	-1,1
<b>Ensemble des PH</b>	<b>2 072</b>	<b>2 090</b>	<b>2 164</b>	<b>2 212</b>	<b>2 295</b>	<b>2 358</b>	<b>2 384</b>	<b>2 478</b>	<b>2 537</b>	<b>2 586</b>	<b>514</b>	<b>24,8</b>	<b>2,5</b>

Sur l'ensemble de la période considérée, le corps des PH pédiatres connaît un taux moyen de croissance annuelle de 2,5 % (soit 3,2 % pour les PH temps plein et -1,1% pour les PH temps partiel).

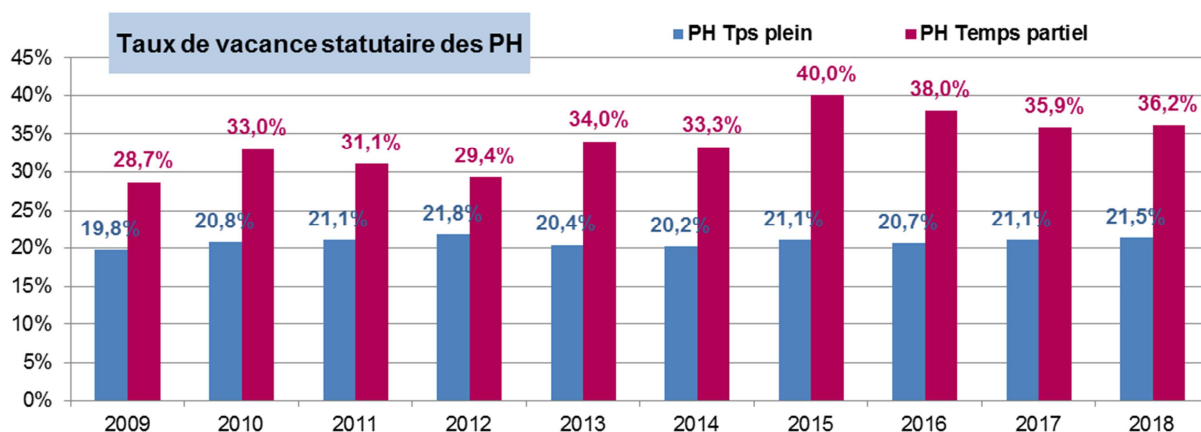


**Le tableau des emplois** affiche une quasi stabilité du taux de vacance statutaire<sup>(1)</sup> pour les pédiatres PH temps plein au cours de ces dernières années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce taux s'établit à 21,5 %, soit un taux de vacance inférieur au taux de vacance moyen toutes spécialités confondues (27,4 %) et également inférieur au taux de vacance de l'ensemble des spécialités médicales (28,6 %).

### Evolution du Tableau des emplois médicaux des PH en Pédiatrie - Source SIGMED au 1er janvier

Année	PH Tps plein			PH Temps partiel		
	Nb de postes budgétés	Nb de postes occupés	Taux de vacance statutaire <sup>(1)</sup>	Nb de postes budgétés	Nb de postes occupés	Taux de vacance statutaire <sup>(1)</sup>
2009	2 111	1 692	19,8%	519	370	28,7%
2010	2 174	1 721	20,8%	539	361	33,0%
2011	2 266	1 787	21,1%	534	368	31,1%
2012	2 349	1 836	21,8%	514	363	29,4%
2013	2 431	1 934	20,4%	523	345	34,0%
2014	2 512	2 004	20,2%	510	340	33,3%
2015	2 615	2 063	21,1%	522	313	40,0%
2016	2 712	2 150	20,7%	518	321	38,0%
2017	2 801	2 211	21,1%	516	331	35,9%
2018	2 867	2 252	21,5%	520	332	36,2%

Le taux de vacance statutaire des pédiatres PH temps partiel est, quant à lui, plus élevé. Après avoir connu son niveau le plus élevé en 2015 (40,0 %) il s'établit à 36,2% au 1er janvier 2018. Il convient, toutefois, de noter que ce taux de vacance statutaire des PH temps partiels en pédiatrie reste largement en dessous de celui de la moyenne nationale toutes spécialités confondues (47,0% au 1<sup>er</sup> janvier 2018) et du taux de vacance moyen de l'ensemble des spécialités médicales (47,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018).



(1) Taux de vacance statutaire : ces données, à utiliser avec précaution, sont une photographie à un moment donné : le nombre de postes vacants variant de façon importante selon le moment où la statistique est produite. Les postes vacants peuvent être occupés par des temporaires, le taux de vacance statutaire n'est donc pas le taux de vacance réel.